

571.42-FD/gch

CONFIDENTIEL

Séoul, le 18 avril 1986

an	BRE					a/a
Date	21.4.					21.4.
Visa	✓					HS
EDA 21. APR. 1986						
Ref. Conseiller S.O. 652.21. Corée						

Résumé des entretiens tenus à Séoul par le Conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, Chef du Département militaire fédéral, à l'occasion du vol inaugural de Swissair Zurich - Séoul (31 mars - 4 avril 1986)

p. B. 15.21. Corée.

1. Entretien avec S.E. M. PARK Tong-Jin, Ministre de la réunification (mardi, 1er avril)

Après avoir expliqué la signification de sa présence à Séoul et rappelé le prochain séjour du Président de la République de Corée à Lausanne, ville aux destinées de laquelle il a présidé pendant plusieurs années, CFD prie le Ministre de lui exposer comment il voit les perspectives de réunification de la péninsule coréenne, dans le contexte du dialogue qui s'est entamé dans divers domaines, et les chances d'un sommet entre Pyongyang et Séoul, tel qu'il a été proposé par le Président CHUN Doo-Hwan à plusieurs reprises depuis 1981.

Le Ministre PARK rappelle qu'un séjour de 5 ans à Genève lui a laissé le meilleur des souvenirs et se félicite de la décision de Swissair d'ouvrir une liaison directe avec la République de Corée. La réunification de la péninsule est un processus difficile, vu la multitude des problèmes à résoudre, mais la République de Corée garde cependant l'espoir que la réunification devienne un jour réalité, à travers le dialogue et par des moyens pacifiques. Le Ministre tient à remercier CFD de la participation suisse au sein de la NNSC (Commission des nations neutres pour la surveillance de l'armistice en Corée) depuis 1953 et du rôle utile qu'elle n'a cessé de jouer, en faveur du maintien de la paix en Corée. Il exprime l'espoir que notre pays continuera d'assurer à l'avenir sa présence à Panmunjom.

CFD réaffirme l'engagement de notre pays au sein de la NNSC et assure le Ministre que la Suisse accorde sans réserve son appui moral aux objectifs de la République de Corée de trouver, par le dialogue avec Pyongyang, des solutions pacifiques aux différents problèmes qui opposent les deux Corées.

Le Ministre Park souligne que l'objectif final de Séoul est, à long terme, la réunification pacifique des deux Corées et, dans l'immédiat, la réduction de la tension entre les deux Etats coréens, en vue de prévenir tout nouveau conflit.

En ce qui concerne l'éventualité d'une rencontre au sommet entre Séoul et Pyongyang, le Ministre estime qu'il est encore prématuré de se prononcer. Le calendrier dépend exclusivement de Pyongyang. Le Chef de l'Etat espère qu'il se réalisera avant la fin de cette année mais les chances demeurent incertaines.

A la question de CFD de savoir si le processus de réunification ne devrait pas passer par une limitation des armements, acceptée de part et d'autre, le Ministre déclare qu'il serait en effet hautement souhaitable d'y parvenir. Il est un fait, poursuit-il, que les deux Corées consacrent, par la force des choses, une part trop importante de leur PNB à leur défense nationale qui pourrait être plus utilement consacrée à d'autres tâches d'intérêt général. Dès lors, le problème de la limitation des armements devrait surgir, à un moment ou à un autre, comme l'un des points à l'ordre du jour des négociations intercoréennes. Malheureusement le moment n'est pas encore venu d'en discuter et l'on ne voit pas encore, à Séoul, la possibilité d'entamer le dialogue avec Pyongyang sur ce thème dans un avenir prévisible. Le Ministre remarque toutefois qu'en parlant, aussi bien à Pyongyang qu'à Séoul, de la nécessité de prendre des mesures pour écarter toute confrontation armée, on reconnaît implicitement par là, au Nord comme au Sud, qu'une limitation des armements serait, en soi, souhaitable.

Pour conclure, le Ministre souligne que la voie qui conduira à la réunification est très longue. Les différentes étapes qui y conduiront seront nombreuses et difficiles à franchir mais la République de Corée saura s'armer de la patience nécessaire.

2. Entretien avec S.E. M. YUM Bo-Hyun, Maire de Séoul
(mardi, 1er avril 1986)

Rappelant au Maire de Séoul qu'il a lui-même été sept ans durant Syndic de la ville hôte du CIO, CFD souhaite savoir si l'organisation des Jeux olympiques de 1988 a posé et pose encore des problèmes difficiles à résoudre pour les autorités séoulites.

Le Maire s'estime satisfait de l'avancement des travaux qui seront terminés dans les délais prévus et n'ont pas posé de problèmes insurmontables grâce aux moyens financiers mis à disposition par le Gouvernement.

4. Déjeuner donné par S.E. M. PARK Seh-Jik, Ministre des sports
(mardi, 1er avril)

En dehors des propos d'usage, il n'y a rien de substantiel à relever des discussions qui se sont tenues à cette occasion.

4. Entretiens à Panmunjom avec les représentants des Nations Unies et des délégations auprès de la NNSC (mercredi, 2 avril)
-

- 4.1. Entretien avec l'Amiral Charles F. Horne III, responsable principal du Commandement des Nations Unies près la Commission militaire d'armistice
-

Interrogé par CFD sur la manière dont il juge l'évolution récente de la situation en Corée du Nord et de la position de Pyongyang, l'Amiral Horne juge que si l'on pouvait admettre, il y a un an, que Pyongyang respectait une politique d'équidistance entre Beijing et Moscou, force est de constater aujourd'hui que la balance penche en faveur de Moscou. L'Amiral en veut pour preuve l'autorisation donnée à l'aviation soviétique de survoler dorénavant le territoire nord-coréen, pour se rendre des bases de Vladivostok ou de Khabarovsk au Vietnam et la livraison de nouveau matériel de guerre (avions et missiles) que Pyongyang réclamait depuis longtemps. L'Amiral Horne pense que l'influence soviétique en Corée du Nord a pris le pas sur l'influence plus modérée de Beijing, depuis 8 à 10 mois. A son avis, le danger d'une attaque nord-coréenne s'est dès lors accru et pourrait se matérialiser d'ici aux jeux olympiques de 1988. On estime qu'il convient de ne pas sous-estimer la tentation pour Pyongyang de créer une situation qui rende impossible pour Séoul d'accueillir les jeux asiatiques de septembre prochain et les Olympiades dans deux ans. La puissance militaire de la Corée du Nord lui permettrait d'envisager une opération militaire sans devoir compter sur l'appui logistique de l'URSS et de la République populaire de Chine.

L'Amiral se plaît à relever le rôle utile que joue la NNSC comme charnière entre les parties qui s'affrontent à Panmunjom. Selon lui, il aurait fallu créer un tel organe si l'accord d'armistice ne l'avait pas prévu.

- 4.2. Entretien avec les chefs des délégations polonaise, suédoise (suppléant) et tchèque)
-

CFD pose la question de savoir si la NNSC peut, au-delà du mandat stricto sensu qui est le sien, jouer un rôle constructif et prendre des initiatives utiles, dans l'intérêt du maintien de la paix et d'une réduction de la tension, sans s'attirer des critiques susceptibles de mettre en cause son existence même.

L'avis qui se dégage des réponses données par les délégations est que si l'existence de la NNSC n'est pas en jeu, il reste que la marge de manoeuvre de la NNSC est étroite, même si l'on fait abstraction du cadre fixé par l'accord d'armistice. Il faut en rechercher la raison dans la situation extrêmement complexe que présente le problème coréen. Même si Séoul défend le point de vue

que le problème de la péninsule ne concerne que les deux Etats qui la composent, il n'en demeure pas moins vrai que le problème coréen s'inscrit dans le contexte plus vaste des relations Est-Ouest dont Moscou et Washington possèdent les atouts et intéresse directement aussi le Japon et la République populaire de Chine. A cela vient s'ajouter le caractère sui generis du régime nord-coréen qui prétend garder jalousement son indépendance vis-à-vis de Moscou comme de Beijing.

CFD en retire la conclusion qu'il importe à la NNSC de rester alerte à toute possibilité qui permettrait de consolider la situation d'armistice, en direction d'une paix stable, tout en faisant cependant preuve de réalisme, pour éviter toute action hors de proportion avec les données réelles du problème coréen qui ne pourrait qu'entamer le crédit dont jouit la NNSC des deux côtés de la ligne d'armistice.

5. Entretien avec S.E. M. SOHN Soo-Ik, Ministre des transports
(jeudi, 3 avril)

CFD tient à exprimer au Ministre la gratitude des autorités suisses pour le soutien apporté par ses services à l'ouverture de la nouvelle liaison aérienne entre la Suisse et la République de Corée qui symbolise le rapprochement entre les deux pays. La République de Corée est particulièrement proche de la Suisse en raison de notre présence à Panmunjom depuis 1953 et de la perspective des Olympiades de 1988.

Le Ministre Sohn rappelle que le dialogue aérien entre ces deux pays date de 1976, avec l'ouverture du premier vol de Korean Air entre Séoul et Zurich. Il se dit d'autre part convaincu que le vol de Swissair et la visite prévue du Président CHUN Doo-Hwan à Lausanne vont contribuer encore à resserrer les liens entre les deux pays.

Le Ministre Sohn désire inviter le Chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie à lui rendre visite à Séoul et prie CFD de bien vouloir transmettre verbalement son invitation au Conseiller fédéral Léon Schlumpf, accompagnée de ses bons messages. Il exprime en outre l'espoir qu'il sera possible à CFD d'assister aux olympiades.

En ce qui concerne la NNSC, le Ministre exprime ses remerciements pour les services rendus à la cause de la paix par notre délégation à Panmunjom qu'il a visité au début de l'année.

CFD se renseigne sur les projets ferroviaires en cours, notamment en ce qui concerne la modernisation de la ligne Séoul-Pusan avec l'introduction d'un train à grande vitesse.

Le Ministre précise qu'aucune décision n'a encore été prise. On va prochainement se pencher sur le projet qui fera partie du 6e plan quinquennal 1987/1991. Une nouvelle liaison ferroviaires entre les deux plus grandes villes du pays correspond à une nécessité et il s'agira de déterminer si une nouvelle voie double sera construite, pour permettre la mise en service d'un train à grande vitesse à l'instar du TGV français ou du train japonais ou si l'on se contentera d'électrifier et d'aménager la ligne existante.

Pour encourager les automobilistes à faire un usage plus fréquent du train, le Ministre ajoute que le Gouvernement envisage de couvrir d'un gigantesque parc le vaste espace, actuellement à ciel ouvert, occupé par les nombreuses voies ferrées qui séparent le Ministère des transports de la gare centrale de Séoul.

6. Déjeuner donné par S.E. M. LEE Won-Kyung, Ministre des affaires étrangères
(jeudi, 3 avril)
-

Le Ministre Lee signale qu'il connaît notre pays et Lausanne, en particulier, où il a été appelé à séjourner souvent, alors qu'il était Ministre des sports.

Le Ministre tient à exprimer lui aussi sa gratitude pour la présence de notre pays au sein de la NNSC.

7. Entretien avec S.E. M. LEE Ki-Baek, Ministre de la défense
(vendredi, 4 avril)
-

CFD confirme l'estime dans laquelle la Suisse tient la République de Corée pour les succès remarquables enregistrés ces vingt dernières années et dit combien notre pays, perpétuellement neutre, est heureux de donner à la Corée l'illustration vivante de sa neutralité par sa participation à la NNSC depuis 1953.

Le Ministre Lee se dit désolé de ce que les consultations annuelles avec les Etats-Unis sur la sécurité de la péninsule et la présence cette semaine et jusqu'à la veille du Secrétaire américain à la défense l'aient empêché de recevoir CFD comme il l'aurait souhaité. Il tient à exprimer sa gratitude à l'endroit de notre pays pour le rôle que notre délégation joue au sein de la NNSC en faveur de la paix en Corée.

CFD souligne toute l'importance que revêtent à ses yeux les efforts faits à travers le monde en faveur de la paix. Il faut travailler d'avantage encore à cette tâche mais, en même temps, ne rien négliger pour accroître la dissuasion et l'efficacité de la défense militaire, face aux dangers qui menacent la paix ici comme ailleurs. Il ajoute que cela vaut tout autant pour la Suisse que pour la Corée.

Le Ministre Lee explique que les forces armées nord-coréennes sont organisées selon le modèle soviétique, avec des adaptations dues aux conditions locales (80 à 100'000 hommes incorporés dans les forces spéciales). Compte tenu pour Séoul de la proximité de la ligne d'armistice et des moyens d'une guerre moderne, le temps qui séparerait le début d'une offensive éventuelle de l'attaque proprement dite (prewarning time) serait très court.

CFD pose les questions suivantes:

- 1°: face à la situation de la péninsule, les intentions de Séoul vont-elles en direction d'un renforcement du dispositif de défense armée?
- LEE: la République de Corée se prépare dans l'hypothèse d'une attaque surprise et doit dès lors, renforcer son dispositif de défense armée qui comprend comme élément de dissuasion 600'000 hommes, les forces aériennes américaines stationnées en Corée et dans des pays proches et un équipement moderne;
- 2°: que fait-on pour assurer la protection de la population civile?
- LEE: depuis 1968 cette protection s'organise et comprend 4000 hommes actuellement;
- 3°: envisage-t-on le maintien pur et simple des troupes américaines, leur remplacement progressif par des contingents nationaux ou au contraire le renforcement de leur effectif et de leur équipement?
- LEE: en cas d'attaque, un renforcement des forces armées sud-coréennes par des apports extérieurs venus des Etats-Unis ou de bases américaines en Asie serait indispensable, à compter du troisième jour des hostilités. Si un conflit devait éclater à causes des jeux asiatiques ou olympiques, la République de Corée peut compter sur l'appui militaire des Etats-Unis. Le Ministre Lee ne voit aucun problème à cet égard. Il rappelle que la Corée est depuis toujours considérée par Moscou comme la porte navale de l'Extrême-Orient mais présente aussi pour Washington un intérêt stratégique de première importance.
- 4°: l'accent est-il mis dans l'organisation de l'armée, sur les équipements traditionnels (infanterie) ou porte-t-il sur des domaines plus techniques tels que les chars, l'artillerie blindée autotractée, etc.?
- LEE: au début, une étroite collaboration avec l'industrie américaine de l'armement était nécessaire. Aujourd'hui, en revanche, l'industrie coréenne est en mesure de produire elle-même une partie importante de ses équipements, comme par exemple un nouveau char d'assaut d'un niveau comparable aux chars américains. En matière de communications, l'industrie coréenne peut fournir ses propres développements. Pour l'aviation, l'industrie coréenne fabrique le F-5A sous licence et, à partir de cette année, également le F-16.
- 5°: l'industrie d'armement est-elle privée ou publique?
- LEE: cela dépend des équipements.

Pour terminer, le Ministre remercie CFD de la décision prise de pourvoir le poste d'attaché de défense vacant depuis 1979 et prie CFD, en sa qualité d'ancien Syndic de Lausanne, de se faire l'avocat

de la République de Corée auprès du Président du CIO, M. Samaranch, et de l'encourager dans sa tâche d'organiser les jeux olympiques rendue difficile par les manoeuvres mal intentionnées de Pyongyang.

L'Ambassadeur de Suisse



Bernard Freymond

Distribution

- Monsieur le Conseiller fédéral
Jean-Pascal Delamuraz
- Monsieur le Secrétaire d'Etat
Edouard Brunner
- DFAE, Direction politique
- DFAE, Secrétariat politique
- DMF, Office fédéral de l'adjudance
- DMF, Groupement de l'EMG, Groupe
renseignements et sécurité
- Ambassade de Suisse à Beijing
- " " " à Moscou
- " " " à Tokyo
- " " " à Washington
- Ambassadeur Silvio Arioli, OFAEE
- Ambassadeur Johannes Manz, DFAE
- MG Pierre Jordan, Panmunjom
- Colonel Adolf Kaufmann, DMF,
Office fédéral de l'adjudance
- Colonel Charles Ott, Tokyo
- M. Raymond Lorétan, DFAE